



HURIGNY

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2025

- * Nombre de conseillers en exercice : 19
- * Présents à la séance : 10
- * Date de la convocation : 2 septembre 2025
- * Affichage de la convocation : 2 septembre 2025

Etaient présents : DEYNOUX Dominique, VALLET Philippe, MAILLET Françoise, RAMBAUD Géraldine, COILLARD Daniel, BEAUCHAMP Florent, KLÉMENT Olivier, LEMAITRE Emmanuelle, RAFFIN Nadège, VOUILLON Daniel.

Etaient excusés : MARINELLO Serge (qui a donné pouvoir à VALLET Philippe), BAUDET Sandra (qui a donné pouvoir à LEMAITRE Emmanuelle), CAYRIER-LANDRÉ Nathalie (qui a donné pouvoir à RAFFIN Nadège), DEKYNDT Maud (qui a donné pouvoir à BEAUCHAMP Florent), MACEDO José Luis (qui a donné pouvoir à VOUILLON Daniel), MORNAND Pierre, PHILIBERT Pascal (qui a donné pouvoir à COILLARD Daniel), RATIVET Aurélie (qui a donné pouvoir à KLÉMENT Olivier), ROZIER Nathalie (qui a donné pouvoir à DEYNOUX Dominique).

Etait absent : ./.

- - - - -

À l'unanimité, le compte rendu de la séance du 30 juin 2025 est approuvé.

Vu le Code général des collectivités territoriales, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Nadège RAFFIN secrétaire de séance.

Modification de l'ordre du jour de la séance :

Considérant qu'un dossier important arrivé en mairie après l'envoi des convocations n'a pu être inscrit à l'ordre du jour de la séance, le Conseil Municipal accepte de modifier l'ordre du jour et d'y inscrire ce point.

ONF – inscription à l'état d'assiette de la parcelle TSF :

Suite à la demande des services de l'ONF, une parcelle est inscrite à l'état d'assiette destinée à l'affouage pour l'année 2026.

Conditions de vente des tuiles :

Suite à l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'espace multisports, la vente des anciennes tuiles (1 900 tuiles et 80 sous-faitières) est fixée à 2 000 euros le lot.

MBA : rapport d'activités 2024 :

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2024 de la MBA.

Budget général 2025 : décision modificative n°3 :

Afin de procéder à un ajustement des recettes et des dépenses, le Conseil Municipal adopte une décision modificative sans incidence sur l'équilibre du budget 2025.

Créations de postes :

Afin de procéder au remplacement de deux agents ayant fait valoir leur droit à la retraite, sont créés un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet et un poste d'adjoint administratif à temps non complet.

Informations diverses :

Durant l'été des travaux ont été réalisés dans les bâtiments scolaires.

Afin de faciliter la préparation des repas par la cantinière, le restaurant scolaire a été équipé d'une sauteuse et d'un nouveau four. Le coût de ces équipements s'élève à 13 200 euros.

À la demande du conseil communal des enfants, deux bancs tours d'arbre supplémentaires ont été installés autour des tilleuls dans la cour de l'école élémentaire.

La construction de la nouvelle garderie périscolaire a débuté. Les travaux bruyants, y compris fouilles et fondations, ont pu être réalisés avant la rentrée et la partie maçonnerie est quasiment terminée. Pour des raisons de sécurité évidentes, il est interdit d'emprunter le chemin du Puits des Vignes, entre la bibliothèque et le parking des écoles, durant les travaux. L'accès aux écoles doit avoir lieu par la rue du Clos du Puits.

La pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'espace multisports a été effectuée, sans gêne pour les utilisateurs qui ont pu continuer à disposer des locaux. L'installation choisie permet une autoconsommation collective avec revente de surplus. Les objectifs sont de maîtriser durablement les dépenses énergétiques, d'augmenter l'indépendance énergétique en produisant localement de l'énergie, de réduire les besoins et d'avoir une consommation plus efficace, d'optimiser le financement. Les raccordements étant terminés, dès l'obtention du Consuel, la mise en service permettra d'alimenter la mairie et la bibliothèque, les écoles, l'espace polyvalent, le foyer de Seniors évocation, le centre technique communal et les équipements sportifs du stade La Palisse. Le reste de la production fera l'objet d'une revente.

Concernant l'espace polyvalent du château, les travaux programmés dans la chaufferie sont en cours. Le remplacement des radiateurs au sous-sol débutera dans les prochains jours afin que tout soit terminé pour la remise en chauffe cet hiver.

Les travaux d'assainissement réalisés par MBA afin de remplacer une conduite d'eaux usées, depuis le quartier de Chazoux jusqu'à la limite avec la ville de Mâcon, débuteront le 15 septembre 2025.